



FICHE INSCRIPTION CIRCUIT du - // 2025

CIRCUIT de FAY de BRETAGNE – Fiche PILOTES Hors-Club.

Pilote Nom : Prénom :

Adresse : Ville : CP.....

Tél : E-Mail :

Voiture Marque : Modèle :..... Type :

Puissance :cv Pneus : Immatriculation :

Assurance R-C: Contrat N° :.....

TARIFS ACCES PISTE pour 1 Voiture :

Pilote : journée :.....195€00 []

½ journée après-midi.....110€00 []

Co/pilote : journée90€00 []

½ journée apres-midi60€00 []

Pré-paiement obligatoire à l'ordre : Racing 901 Atlantique Pilote :€ 00

Auquel j'ajoute le ou les Co- Pilote inscrits soit :.....€ 00

Aucune inscription validée si chèque paiement non inclus avec l'inscription. Les grillades & pique-nique sont interdits dans l'enceinte du circuit .

Déjeuners traiteur sur réservation :25€00 X Soit :€ 00

Montant Total du chèque joint :€ 00

CO-PILOTES INSCRITS : NomPrénom

DateSignature

Nom Prénom

DateSignature

Les pilotes & co-pilotes devront présenter leur Permis de Conduire ou leur Licence FFSA, remplir et signer la décharge de responsabilité.

Le Pilote Propriétaire du véhicule

Nom DateSignature

Documents à joindre obligatoirement avec votre inscription :

- Chèque de paiement à l'ordre «Racing 901 Atlantique»
- Photocopie Carte Grise de la voiture + Carte verte Assurance
- Décharge Responsabilité Pilote et co-pilotes
- Date limite inscription : le // 2025.....

Note : l'Assurance R-C circuit est incluse dans le tarif (excepté voiture compétition)

Ces documents sont à envoyer par Mail et courrier à l'adresse postale :

Racing 901 Atlantique

4, Rue du Sillon

44360 Le Temple de Bretagne

Tel : 02 40 57 06 23 E mail : racing901atl.44@gmail.com

Port : 06 07 62 96 78 - Michel

NOTES IMPORTANTES : Toute Fiche Inscription sans chèque sera refusée.

Chaque pilote inscrit n'a droit qu'à 3 accompagnants, joindre une fiche avec leurs coordonnées. L'accès du Public est interdit selon règlement int. Circuit

CLAUSES ANNULATIONS :

- 1/ l'annulation de la journée est une décision du gestionnaire ou de l'organisateur, vous serez remboursés du seul montant de votre inscription
- 2/ l'annulation est de votre fait et quelque en soit le motif invoqué :
 - plus de 15 jours avant la date remboursement à 100 %
 - plus de 8 jours avant la date remboursement à 50 %
 - moins de 8 jours avant aucun remboursement ou indemnité ne sera fait